

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la santé et la sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail, élabore les politiques, veille à l'application des normes et des lois, mène des enquêtes, informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités, offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage, favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération et veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2011-2012	Prévisions 2010-2011	Différence entre 2011-2012 et 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
1601 Programme d'administration du ministère	22 681 100	22 798 800	(117 700)	21 939 935
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	4 326 100	4 347 100	(21 000)	3 685 427
1603 Programme des relations de travail	22 936 800	22 855 000	81 800	21 366 823
1604 Programme de santé et sécurité au travail	86 353 600	87 882 800	(1 529 200)	84 383 660
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	38 221 600	38 406 400	(184 800)	33 337 251
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	174 519 200	176 290 100	(1 770 900)	164 713 096
Crédits législatifs	65 014	65 014	-	66 011
Total du ministère - Charges de fonctionnement	174 584 214	176 355 114	(1 770 900)	164 779 107
Redressement des charges de fonctionnement	15 747 900	15 590 400	157 500	14 722 005
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	190 332 114	191 945 514	(1 613 400)	179 501 112

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE
(**\$**)

CRÉDIT PROGRAMME		Prévisions 2011-2012	Prévisions 2010-2011	Différence entre 2011-2012 et 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
1601	Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604	Programme de santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		2 000	2 000	-	-
	Crédits législatifs	448 500	209 600	238 900	7 360
	Total du ministère - Charges d'immobilisations	450 500	211 600	238 900	7 360
ACTIF D'IMMOBILISATIONS					
1601	Programme d'administration du ministère	1 000	1 000	-	-
1604	Programme de santé et sécurité au travail	4 611 400	2 686 500	1 924 900	136 652
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS		4 612 400	2 687 500	1 924 900	136 652
	Total du ministère - Actif d'immobilisations	4 612 400	2 687 500	1 924 900	136 652
Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		190 782 614	192 157 114	(1 374 500)	179 508 472

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2011-2012	Prévisions 2010-2011	Différence entre 2011-2012 et 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Administration du ministère	22 681 100	22 798 800	(117 700)	21 939 935
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		22 681 100	22 798 800	(117 700)	21 939 935
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841	47 841	-	49 301
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173	16 173	-	16 667
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	43
Total - Crédits législatifs		65 014	65 014	-	66 011
Total - Charges de fonctionnement		22 746 114	22 863 814	(117 700)	22 005 946
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
3	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 000	1 000	-	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	-
Total - Crédits législatifs		1 000	1 000	-	-
Total - Charges d'immobilisations		2 000	2 000	-	-
ACTIF D'IMMOBILISATIONS					
2	Administration du ministère	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS		1 000	1 000	-	-
Total - Actif d'immobilisations		1 000	1 000	-	-

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		8 105 000
	Avantages sociaux		991 200
	Transports et communications		793 900
	Services		12 379 100
	Fournitures et matériel		411 900
Total à voter - Charges de fonctionnement			22 681 100
<i>Sous-postes :</i>			
<i>Bureau principal</i>			
	Traitements et salaires	2 755 000	
	Avantages sociaux	331 800	
	Transports et communications	122 000	
	Services	1 440 400	
	Fournitures et matériel	67 000	4 716 200
<i>Services financiers et administratifs</i>			
	Traitements et salaires	1 794 800	
	Avantages sociaux	221 800	
	Transports et communications	67 400	
	Services	878 200	
	Fournitures et matériel	55 200	3 017 400
<i>Direction de l'efficacité organisationnelle</i>			
	Traitements et salaires	981 900	
	Avantages sociaux	127 600	
	Transports et communications	27 500	
	Services	216 900	
	Fournitures et matériel	20 600	1 374 500
<i>Services de communication</i>			
	Traitements et salaires	2 510 500	
	Avantages sociaux	300 100	
	Transports et communications	69 500	
	Services	212 300	
	Fournitures et matériel	99 100	3 191 500

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT*Services juridiques*

Traitements et salaires	62 800	
Avantages sociaux	9 900	
Transports et communications	507 500	
Services	7 363 200	
Fournitures et matériel	170 000	8 113 400

Services de vérification

Services	252 100	252 100
----------	---------	---------

Systèmes informatiques

Services	2 016 000	2 016 000
----------	-----------	-----------

Total à voter - Charges de fonctionnement**22 681 100****Crédits législatifs**

L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173
L	Autres opérations	
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère**22 746 114****CHARGES D'IMMOBILISATIONS**

1601-3 Administration du ministère

Autres opérations	1 000
-------------------	-------

Total à voter - Charges d'immobilisations**1 000****Crédits législatifs**

L	Autres opérations	
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000

Total (Charges d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère**2 000**

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
ACTIF D'IMMOBILISATIONS		
1601-2	Administration du ministère	
	Parc automobile et flotte de bateaux	1 000
	Total à voter - Actif d'immobilisations	1 000
	Total (Actif d'immobilisations) - Programme d'administration du ministère	1 000

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602

Le mandat du Bureau de l'équité salariale (BES) consiste à administrer et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario, dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale pour le travail essentiellement accompli par les femmes. Afin de mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et à maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Par ailleurs, le Bureau enquête sur les plaintes, surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail, cherche à régler les différends liés à l'équité salariale opposant les parties et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2011-2012	Prévisions 2010-2011	Différence entre 2011-2012 et 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Bureau de l'équité salariale	3 550 500	3 568 000	(17 500)	3 120 413
2	Tribunal de l'équité salariale	775 600	779 100	(3 500)	565 014
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		4 326 100	4 347 100	(21 000)	3 685 427
Total - Charges de fonctionnement		4 326 100	4 347 100	(21 000)	3 685 427

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1602-1	Bureau de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	2 684 600
	Avantages sociaux	306 300
	Transports et communications	132 400
	Services	397 200
	Fournitures et matériel	30 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	3 550 500
1602-2	Tribunal de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	592 900
	Avantages sociaux	75 400
	Transports et communications	21 300
	Services	80 800
	Fournitures et matériel	5 200
	Total à voter - Charges de fonctionnement	775 600
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale	4 326 100

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603

Le rôle des Relations de travail est de promouvoir un climat propice à des relations de travail stables et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément à plusieurs lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

La Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne (CRGEC) est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure la médiation et l'arbitrage des conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario. Cette commission fournit également des services financiers et administratifs à la Commission des griefs de la fonction publique, un organisme du ministère des Services gouvernementaux.

Les Services de règlement des différends fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs en leur offrant des services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives, en nommant des arbitres et en fournissant des renseignements sur les négociations collectives.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2011-2012	Prévisions 2010-2011	Différence entre 2011-2012 et 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	12 896 600	12 964 100	(67 500)	12 245 128
2	Commission de règlement des griefs	1 476 800	1 485 000	(8 200)	1 350 894
3	Services de règlement des différends	8 563 400	8 405 900	157 500	7 770 801
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		22 936 800	22 855 000	81 800	21 366 823
Total - Charges de fonctionnement		22 936 800	22 855 000	81 800	21 366 823

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario		
	Traitements et salaires		8 599 500
	Avantages sociaux		1 019 600
	Transports et communications		642 900
	Services		2 518 200
	Fournitures et matériel		116 400
	Total à voter - Charges de fonctionnement		12 896 600
1603-2	Commission de règlement des griefs		
	Traitements et salaires		426 800
	Avantages sociaux		63 500
	Transports et communications		176 400
	Services		2 058 000
	Fournitures et matériel		23 200
	Total partiel		2 747 900
	Moins : Recouvrements		1 271 100
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 476 800
1603-3	Services de règlement des différends		
	Traitements et salaires		6 105 300
	Avantages sociaux		745 400
	Transports et communications		558 300
	Services		1 389 400
	Fournitures et matériel		65 000
	Total partiel		8 863 400
	Moins : Recouvrements		300 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		8 563 400
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail		22 936 800

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer, de communiquer et de faire appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail afin de réduire ou d'éliminer les blessures ou maladies liées au lieu de travail.

Le programme veille au respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi) et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Par l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les travailleurs à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau des conseillers des travailleurs offre des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et aux survivants, et il les représente devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Le Bureau des conseillers des employeurs offre des services de consultation et d'éducation à tous les employeurs ontariens ainsi que des services de représentation, principalement aux petites entreprises ayant moins de 100 employés, concernant des affaires liées à la sécurité professionnelle et à l'assurance devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2011-2012	Prévisions 2010-2011	Différence entre 2011-2012 et 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Santé et sécurité au travail	86 350 600	87 879 800	(1 529 200)	84 383 660
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	-
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	-
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		86 353 600	87 882 800	(1 529 200)	84 383 660
Total - Charges de fonctionnement		86 353 600	87 882 800	(1 529 200)	84 383 660
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
6	Santé et sécurité au travail	1 000	1 000	-	-
TOTAL À VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 000	1 000	-	-
L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	447 500	208 600	238 900	7 360
Total - Crédits législatifs		447 500	208 600	238 900	7 360
Total - Charges d'immobilisations		448 500	209 600	238 900	7 360
ACTIF D'IMMOBILISATIONS					
5	Santé et sécurité au travail	4 611 400	2 686 500	1 924 900	136 652
TOTAL À VOTER - ACTIF D'IMMOBILISATIONS		4 611 400	2 686 500	1 924 900	136 652
Total - Actif d'immobilisations		4 611 400	2 686 500	1 924 900	136 652

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		58 670 200
	Avantages sociaux		7 509 700
	Transports et communications		4 737 100
	Services		12 539 500
	Fournitures et matériel		2 603 100
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	251 000	291 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		86 350 600
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		506 200
	Avantages sociaux		75 900
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	Total partiel		606 300
	Moins : Recouvrements		605 300
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000
1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs		
	Traitements et salaires		7 564 200
	Avantages sociaux		1 522 700
	Transports et communications		392 400
	Services		1 472 300
	Fournitures et matériel		132 300
	Total partiel		11 083 900
	Moins : Recouvrements		11 082 900
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-4	Bureau des conseillers des employeurs	
	Traitements et salaires	2 510 700
	Avantages sociaux	577 500
	Transports et communications	150 000
	Services	393 600
	Fournitures et matériel	88 900
	Total partiel	3 720 700
	Moins : Recouvrements	3 719 700
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail	86 353 600

CHARGES D'IMMOBILISATIONS

1604-6	Santé et sécurité au travail	
	Autres opérations	1 000
	Total à voter - Charges d'immobilisations	1 000

Crédits législatifs

L	Amortissement - <i>Loi sur l'administration financière</i>	
	Autres opérations	459 500
	Moins : Recouvrements	12 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail	448 500

ACTIF D'IMMOBILISATIONS

1604-5	Santé et sécurité au travail	
	Parc automobile et flotte de bateaux	4 611 400
	Total à voter - Actif d'immobilisations	4 611 400
	Total (Actif d'immobilisations) - Programme de santé et sécurité au travail	4 611 400

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605

Le Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections, d'enquêtes et de mesures d'application et encourage l'autonomie par des initiatives de prévention.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2011-2012	Prévisions 2010-2011	Différence entre 2011-2012 et 2010-2011	Chiffres réels 2009-2010
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Normes d'emploi	38 221 600	38 406 400	(184 800)	33 337 251
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		38 221 600	38 406 400	(184 800)	33 337 251
Total - Charges de fonctionnement		38 221 600	38 406 400	(184 800)	33 337 251

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	24 741 100
	Avantages sociaux	3 139 900
	Transports et communications	1 232 700
	Services	8 806 100
	Fournitures et matériel	399 800
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	38 321 600
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	38 221 600
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	38 221 600